



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

entreprises

Question écrite n° 8618

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur le problème que posent les déchets et emballages produits par les entreprises. En effet l'essentiel des politiques publiques actuelles se concentre sur l'organisation des filières des déchets. Ces derniers constituent en soi un secteur économique porteur. Toutefois, on pourrait s'interroger sur le bien-fondé de ce schéma de pensée : ne serait-il pas préférable de privilégier une approche plus respectueuse de l'environnement, et moins consommatrice d'énergie, donc au final moins coûteuse pour la collectivité. Il souhaiterait donc connaître la position du ministère en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8618

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2007, page 6441

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)